



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nièvre

éducation
nationale



PROJET DE RESEAU

Circonscription :

Château-Chinon - Nivernais Morvan

Nom du secteur REP :

REP de Corbigny

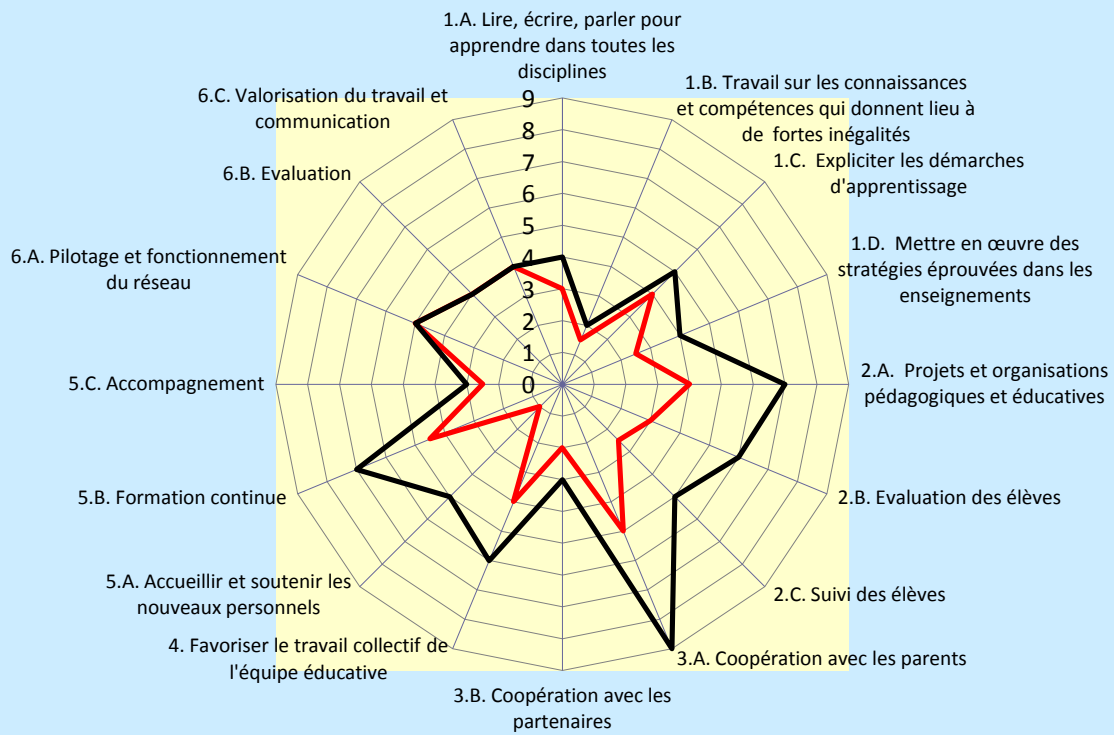
Nom des écoles concernées :

Collège Noël Berrier
Ecole primaire de Corbigny
Ecole de Cervon
Ecole maternelle de Guipy
Ecole de Pazy
Ecole de Saint-Révérien
Ecole maternelle d'Epiry
Ecole de Montreuillon
Ecole de Sardy-les-Epiry
Ecole de Crux-la-Ville
Ecole de Bazolles

2015-2019

Bilan - Autoévaluation du réseau

— Actions du réseau



1. Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences requises pour la maîtrise du socle commun

		Fiche ACTION
1.A.	Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines	
1.	Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maitres supplémentaires, ...).	
2.	Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite.	
3.	À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.	
4.	Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.	oui
1.B.	Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités	
5.	Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.	
6.	Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.	
1.C.	Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements	
7.	Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.	
8.	Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).	oui
9.	L'enseignement est progressif et continu; la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.	
10.	La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif "Plus de maitres que de classes" y contribue.	oui
1.D.	Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements	
11.	L'organisation des enseignements, principalement dans l'emploi du temps du collège, adopte la durée des séquences aux objectifs pédagogiques.	
12.	Des PPRE et des groupes de besoins sont mis en œuvre ponctuellement pour remédier aux difficultés observées, grâce, notamment, aux évaluations diagnostiques qui sont régulièrement utilisées.	
13.	L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés et pour faciliter les démarches de recherche.	
14.	Dans les différentes matières, le travail en groupe des élèves est organisé dans des groupes hétérogènes pour favoriser les confrontations des démarches intellectuelles.	oui

2. Conforter une école bienveillante et exigeante

		Fiche ACTION
2.A.	Projets et organisations pédagogiques et éducatives	
1.	Toutes les classes respectent le principe de l'hétérogénéité.	
2.	L'accompagnement du travail personnel des élèves est organisé. Il vise à renforcer l'explicitation des démarches d'apprentissage des élèves et leur engagement dans le travail scolaire.	
3.	Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.	
4.	La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège.	
5.	Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves.	
6.	Une politique d'orientation est traduite dans des mesures concrètes relatives au PIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).	
7.	Le réseau accueille des enfants de moins de 3 ans dans des conditions adaptées à leur âge.	
2.B.	Evaluation des élèves	
8.	L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.	
9.	L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.	oui
10.	Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.	oui
11.	Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.	
12.	Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième.	
2.C.	Suivi des élèves	
13.	Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place dans les établissements. Il doit intervenir le plus précocement possible lorsque les signes du décrochage se manifestent chez un élève.	
14.	Une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles est opérationnelle au sein de chaque école et dans le cadre du lien avec le collège.	
15.	Un coordonnateur par niveau est mis en place dans le second degré.	
16.	Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, personnels supplémentaires).	
17.	Des tutorats pour les élèves sont organisés en fonction des besoins.	

3. Parents et partenaires

		Fiche ACTION
3.A.	Coopération avec les parents	
1.	Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.	
2.	Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, en CP, en 6e. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.	
3.	Des journées "portes ouvertes" ou "classes ouvertes en activité" sont organisées.	oui
4.	Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des évaluations ou des bulletins en main propre.	
5.	Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.	
6.	Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.	
7.	Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.	
3.B.	Coopération avec les partenaires	
8.	Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté, ...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.	
9.	Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE quand ces missions existent.	
10.	Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, aide sociale à l'enfance).	
11.	Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEN et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et leur sécurité.	
12.	Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible.	

4. Travail collectif

		Fiche ACTION
4.A.	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	
1.	Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées.	
2.	Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements.	
3.	Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, ...	oui
4.	Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés...	
5.	Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège, ...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.	oui
6.	Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.	

5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

		Fiche ACTION
5.A.	Accueillir et soutenir les nouveaux personnels	
1.	Des entretiens sont mis en place pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau les informant des projets du réseau, des orientations pédagogiques et des modalités de travail en équipe.	
2.	Des missions spécifiques donnent lieu à des entretiens préalables à l'affectation et à des points d'étape réguliers.	
3.	Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.	oui
4.	Les personnels de direction, directeurs d'école et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.	
5.B.	Formation continue	
5.	Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement. La formation continue fait connaître les attentes institutionnelles et favorise le partage des ressources.	
6.	La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles rencontrées et à les confronter à des références théoriques.	
7.	Les personnels sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet.	
8.	Le projet de réseau exprime les besoins en formation et organise le programme de formation en réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.	
9.	La formation continue répond à la diversité des besoins en fonction des parcours et expériences professionnelles des personnels.	
10.	Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans le réseau.	
5.C.	Accompagnement	
11.	Un accompagnement extérieur par un formateur ou un chercheur est mis en œuvre pour au moins un projet du réseau.	
12.	Les corps d'inspection développent les visites conseil.	
13.	Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.	oui

6. Pilotage et animation

		Fiche ACTION
6.A.	Pilotage et fonctionnement du réseau	
1.	Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.	
2.	Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission.	
3.	Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.	
4.	Le projet de réseau est établi en fonction des orientations du présent référentiel et des analyses conduites localement. Il détermine pour 4 ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.	
5.	Les relations entre le collège et le lycée sont bien établies. Le collège dispose d'une documentation sur les possibilités d'orientation offertes dans un environnement proche.	
6.	Lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion en appui sur des liens renforcés entre enseignants. Les relations avec les lycées professionnels sont fortement structurées.	
7.	L'IA-IPR référent est régulièrement présent au comité de pilotage et dans le réseau : il assure le lien avec ses collègues.	
8.	Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans des délais aussi brefs que possible.	
6.B.	Evaluation	
9.	Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le présent référentiel sert de base à sa mise en œuvre.	
10.	Des références à des tableaux de bord sont développées.	
11.	Des suivis de cohortes sont établis, notamment avec le CIO.	
12.	Les résultats du réseau à différents niveaux, font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.	
6.C.	Valorisation du travail et communication	
13.	Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année.	
14.	La presse locale est sollicitée pour rendre compte d'un projet positif du réseau chaque année.	
15.	Les progrès et réussites des élèves (en particulier le diplôme national du brevet (DNB)) donnent lieu à une cérémonie de remise (organisée par l'éducation nationale) qui associe les parents.	
16.	Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.	oui

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Certains élèves sont en difficulté dans l'apprentissage de la lecture, de la compréhension littéraire, difficultés qui se poursuivent au long de la scolarité. Les élèves ne sont pas ou peu « acteurs » de leur apprentissage. L'expérimentation Tauveron menée en 2014/2015 montre un grand investissement des élèves dans cette nouvelle pratique pédagogique.

	1. Apprentissages
Sous-domaines :	1.C - Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
Items retenus :	<p>Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité.</p> <p>La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).</p> <p>La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif "Plus de maitres que de classes" y contribue.</p>

Titre de la ou des actions prévues :

Littérature et laïcité

Priorité(s) pour l'école maternelle

Dispositif Tauveron : apprentissage explicite de la compréhension de lecture

Priorité(s) pour le cycle 2

Dispositif Tauveron : apprentissage explicite de la compréhension de lecture et découverte de la démarche d'investigation

Priorité(s) pour le cycle 3

Dispositif Tauveron : apprentissage explicite de la compréhension de lecture et appropriation de la démarche d'investigation. Liaison CM2 6ème

Priorité(s) pour le cycle 4

Dispositif Tauveron : apprentissage explicite de la compréhension de lecture et appropriation de la démarche d'investigation.

Echéances et évaluation de l'action

Echéance : juin 2016 Evaluation : Mise en place d'une grille d'analyse selon les recommandations de Mme Tauveron

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Dans notre secteur, il existe une multitude de formes d'évaluation et de rendus aux familles. Chaque enseignant a son mode d'évaluation propre et les familles sont quelque peu perdues devant cette multitude de supports.

Priorité, axe :	2. Climat
Sous-domaines :	2.B - Evaluation des élèves
Items retenus :	<p>L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.</p> <p>Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.</p>

Titre de la ou des actions prévues :

Evaluation des élèves

Priorité(s) pour l'école maternelle

Mise en place du carnet de suivi

Priorité(s) pour le cycle 2

Evaluation diagnostique en CP

Priorité(s) pour le cycle 3

Harmonisation des évaluations au sein du cycle et de son rendu

Priorité(s) pour le cycle 4

Evaluation diagnostique en 5ème

Echéances et évaluation de l'action

Echéance : juin 2017 Evaluation : Construction et utilisation d'outils d'évaluation communs

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Une harmonisation nous paraît nécessaire entre le primaire et le secondaire au niveau numérique. Le collège possède déjà un ENT contrairement aux écoles.

Priorité, axe :	6. Pilotage et animation
Sous-domaines :	6.C - Valorisation du travail et communication
Items retenus :	Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.

Titre de la ou des actions prévues :

Le site internet du secteur (site +ENT)

Priorité(s) pour l'école maternelle

Créer un outil de liaison avec les parents

Priorité(s) pour le cycle 2

Créer un outil de liaison avec les parents

Priorité(s) pour le cycle 3

Créer un outil de liaison avec les parents

Priorité(s) pour le cycle 4

Créer un outil de liaison avec les parents

Echéances et évaluation de l'action

Echéance : juin 2018 Evaluation : Pourcentage de parents inscrits dans l'ENT

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Il existe un décalage entre l'école et le collège mais aussi entre le rural et Corbigny : il s'agit de passer d'une liaison à une coopération pédagogique.

Priorité, axe :	4. Travail collectif
Sous-domaines :	4.A - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Items retenus :	<p>Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, ...</p> <p>Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège, ...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.</p>

Titre de la ou des actions prévues :

Harmonisation des pratiques pédagogiques (en lien avec les nouveaux programmes)

Priorité(s) pour l'école maternelle

Mise en place d'un carnet de suivi et mutualisation des outils construits

Priorité(s) pour le cycle 2

CMC commun en littérature à généraliser

Priorité(s) pour le cycle 3

Liaison CM2- 6ème /Conseil de Maîtres de cycle 3

Priorité(s) pour le cycle 4

Echéances et évaluation de l'action

Echéance : juin 2017 Evaluation : Nombre d'actions et de co interventions au sein du secteur

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

L'équipe pédagogique st très stable dans le premier degré alors qu'elle est très changeante dans le second degré (% nouveaux enseignants à la rentrée 2015-2016 et % en temps partagé). L'accueil des nouveaux personnels existe mais n'est pas formalisé.

Priorité, axe :	5. Personnels
Sous-domaines :	5.A - Accueillir et soutenir les nouveaux personnels
Items retenus :	Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes. Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.

Titre de la ou des actions prévues :

Assemblée générale du Réseau

Priorité(s) pour l'école maternelle

Bénéficier d'un temps commun entre les équipes pédagogiques du réseau. Mettre en évidence les spécificités du public accueilli sur le secteur.

Priorité(s) pour le cycle 2

Bénéficier d'un temps commun entre les équipes pédagogiques du réseau.

Priorité(s) pour le cycle 3

Nouer des liens pédagogiques inter degrés.

Priorité(s) pour le cycle 4

Présenter le contrat d'objectif scolaire puis les principaux indicateurs du tableau de bord du REP et leur évolution au fil du temps.

Échéances et évaluation de l'action

Échéance : rentrée 2017 Evaluation : mise en place de parrainage pour les jeunes collègues

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Dans le cadre de l'aide à la parentalité, nous avons vu apparaître des problèmes d'incompréhension, de méconnaissance des parties en présence.

Priorité, axe :	3. Parents et partenaires
Sous-domaines :	3.A - Coopération avec les parents
Items retenus :	Des journées "portes ouvertes" ou "classes ouvertes en activité" sont organisées.

Titre de la ou des actions prévues :

Classes ouvertes

Priorité(s) pour l'école maternelle

Sensibiliser les parents au travail fourni par leurs enfants et les enseignants, les intégrer à la communauté éducative

Priorité(s) pour le cycle 2

Sensibiliser les parents au travail fourni par leurs enfants et les enseignants, les intégrer à la communauté éducative

Priorité(s) pour le cycle 3

Sensibiliser les parents au travail fourni par leurs enfants et les enseignants, les intégrer à la communauté éducative


Priorité(s) pour le cycle 4

Sensibiliser et former les parents candidats aux instances représentatives et décisionnelles.

Echéances et évaluation de l'action

Echéance : juin 2019 Evaluation : taux de parents présents en classe ouverte et candidats aux différents postes dans les différentes instances représentatives

2015-2019

Avis des conseils d'école	Avis de l'inspecteur de l'Education Nationale	Signature de l'inspecteur d'académie- Directeur académique des services de l'éducation nationale
Avis favorables des conseils d'école (voir compte-rendus ci-joint)		
Avis du conseil d'administration		
Date : 08/02/2016 Signature : 	Date : Signature :	Date : Signature :

Nom du coordonnateur de réseau :

BRIOT

Adresse électronique et téléphone de l'école référente :

rep.corbigny@ac-dijon.fr

